



Rééducateurs Solidaires

Charte éthique Rééducateurs Solidaires

Rééducateurs Solidaires (R.S.), Organisation Non Gouvernementale, est une association indépendante à but non lucratif.

L'association a pour but :

- de faciliter l'accès aux soins de rééducation, à la réadaptation et de promouvoir l'inclusion des personnes vulnérables tant en France qu'à l'étranger.
- d'accompagner les structures locales (traitant entre autres du handicap) afin d'apporter des solutions durables, notamment dans l'amélioration de la qualité des soins et la promotion des soins de rééducation.
- de promouvoir le droit fondamental à la santé pour tous et de mener des actions permettant de défendre ces droits.

R.S. s'engage à véhiculer et à respecter les valeurs et principes énoncés ci-dessous :

- **Humanité :**

R.S. mène des programmes construits collaborativement avec le partenaire dans le respect des idées, de la culture et des coutumes locales dans le but de réduire les inégalités.

- **Neutralité :**

Les membres de l'association ne peuvent prendre parti dans d'éventuelles dissensions entre les partenaires locaux.

En cas de constatations de manques aux principes fondamentaux des droits de l'homme, les bénévoles ou volontaires missionnés doivent en rendre compte à l'association qui prendra les décisions qui s'imposent à elle dans le respect des valeurs éthiques de R.S..

- **Impartialité :**

Les projets et programmes de R.S. sont décidés, organisés et mis en place sans discrimination ethnique, sociale, religieuse et politique.

Ces mêmes principes d'impartialité sont appliqués aux membres actifs et associés, aux salariés et aux volontaires.

- **Indépendance :**

R.S. décide et organise ses programmes en toute indépendance par rapport aux parrains, donateurs et bailleurs de fonds. Il en est de même pour les régimes politiques en place dans les pays où les programmes se déroulent et les relations politiques entre la France et ces pays.

Chaque fois que cela est souhaitable et possible, les programmes sont préparés et menés en partenariat avec d'autres ONG intervenant dans le même secteur mais cela ne peut se faire ni au détriment du projet initial ni au détriment des principes et valeurs éthiques de R.S..

- **Universalité :**

R.S. s'engage à promouvoir l'accès au soin pour tous et particulièrement aux personnes les plus vulnérables quelque soit le genre, l'âge, l'appartenance ethnique, sociale, culturelle et religieuse.

R.S. affirme que la prévention, la rééducation, la réhabilitation et l'inclusion font partie des besoins fondamentaux de santé et de bien être dont la prise en compte ne doit pas être repoussée dans le

temps, même dans les situations où le respect d'autres droits fondamentaux ne sont pas encore atteints en totalité.

- **Solidarité :**

R.S. prépare et réalise des programmes en valorisant la collaboration, l'interdisciplinarité et la diversité entre les individus. R.S. promeut l'entraide réciproque entre ses membres: bénévole, volontaire et salarié. Les membres actifs et salariés s'engagent à coopérer dans un esprit de cohésion tant en ce qui concerne les programmes que le fonctionnement interne de R.S..

- **Engagement :**

R.S. s'engage à respecter ses engagements moraux et matériels envers ses partenaires et à faciliter le travail des bénévoles ou volontaires missionnés.

R.S. veille à ce que ses actions d'information et de communication soient le reflet de la réalité tout en respectant la culture de ses partenaires et en étant vigilant à ne pas les mettre en difficulté ou en danger dans leur pays.

Les membres de l'association s'appliquent à respecter leurs engagements vis-à-vis de R.S. et les valeurs et les principes de cette charte quelque soit leur rôle au sein de l'association.

R.S. s'engage à mener des partenariats en collaboration étroite basée sur la confiance, l'équité et la compréhension mutuelle pour atteindre un objectif spécifique défini par une convention liant les deux parties.

- **Transparence :**

R.S. s'engage à rendre à ses adhérents et aux financeurs, des comptes précis et complets concernant les programmes menés.

R.S. s'engage à donner aux bénévoles ou volontaires partant en mission toutes les informations en sa possession sur le contexte de la mission, la sécurité et sur les éventuelles missions précédentes.

- **Responsabilité :**

R.S. assume la responsabilité morale des actions décidées et mises en place.

Les bénévoles et volontaires missionnés par R.S. sont responsables dans la gestion de leur travail tout en respectant les activités prévues dans leur cahier des charges établi avant leur départ. Ils ne peuvent pas prendre d'engagement au nom de R.S..

« Je soussigné,....., m'engage à respecter la charte éthique de R.S. formalisée ci-dessus. »

Fait à le

Nom Prénom

Signature :